

Marie-Laure Grignet

29/07/2020

## ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

---

### *En bref...*

L'architecte d'intérieur conçoit l'espace intérieur de logements, bureaux, commerces... Elle intervient sur les volumes, les matériaux, la lumière, les couleurs, le mobilier... Avec son client (constructeur, particulier, collectivité...), elle définit les besoins puis fait des propositions qu'elle traduit en dessins 2D et 3D. En respectant l'objectif fonctionnel et esthétique recherché, elle affine le concept retenu, dessine les plans cotés et constitue des dossiers techniques. Elle choisit et encadre les artisans du bâtiment chargés du chantier. Elle effectue la réception des travaux avec le client. Elle allie créativité, connaissances techniques et bon relationnel.

### *Dans le détail...*

#### **Concevoir des espaces intérieurs fonctionnels, agréables, personnalisés**

Alors que l'architecte diplômée par le gouvernement (DPLG) conçoit des constructions dans leur ensemble, et notamment leur structure qui doit être suffisamment résistante et durable dans le temps, l'architecte d'intérieur conçoit l'espace intérieur de ces constructions, qu'il s'agisse de logements, bureaux, commerces... neufs ou anciens.

A la fois conceptrice et maîtresse d'œuvre de ces aménagements, cette professionnelle intervient sur les volumes, les formes, les matériaux, la lumière, l'acoustique, les couleurs, le mobilier... bref, sur tout ce qui participe au cadre de vie. Sa mission : créer des espaces à la fois fonctionnels, confortables et personnalisés, reflétant la personnalité des occupants, adaptés au mode d'usage ou au type d'activité abritée.

Selon la demande, elle peut intervenir sur la distribution, la répartition et la hiérarchisation des espaces d'un même site, ou uniquement sur la décoration et l'agencement des pièces.

Elle traite seule le réaménagement intérieur de bâtiments existants et peut ainsi restructurer une pièce, monter des cloisons, modifier l'éclairage... Dans certains cas, elle doit faire équipe avec un architecte DPLG, notamment lorsque le projet comprend la construction ou la modification de la structure du bâtiment, ce qui nécessite un permis de construire.

#### **Cerner les attentes du client et les transposer sur des plans**

A chaque mission, l'architecte d'intérieur commence par cerner les attentes de son client ; si la construction existe déjà, elle se rend sur le site pour avoir une bonne idée de l'espace à traiter. Elle prend connaissance des plans, du cahier des charges... Sur place, elle prend des mesures, des photos et réalise un relevé d'état des lieux qu'elle mettra au net sur ordinateur au bureau.

Avec ces éléments, qui précisent les caractéristiques du site, elle définit les grandes lignes de sa proposition (volumes, agencements...). Elle doit tenir compte des contraintes techniques (un poteau porteur au milieu d'une pièce...) et des normes réglementaires liées à l'usage du lieu, qui peuvent concerner par exemple les issues de secours, l'accès handicapés, l'éclairage, la présence de sanitaires... Une première estimation budgétaire des travaux est alors envisageable.

Avec des logiciels de conception ou de dessin assisté par ordinateur (CAO, DAO), cette designer d'espace élabore des esquisses et des croquis présentant le projet. Ces éléments de prévisualisation permettent au client de donner son avis et à la professionnelle d'affiner progressivement sa proposition. Elle élabore ensuite un "avant-projet" qui traduit de manière très précise, sous forme de plans à l'échelle, de dessins en perspective, les choix techniques et esthétiques effectués. Elle peut confier la réalisation des plans cotés à un dessinateur du BTP.

#### **Aborder les questions techniques**

L'étude technique aborde tous les aspects du chantier. Aucun paramètre ne doit être oublié : passage des câbles électriques, arrivées d'eau, points de chauffage, ventilation, sources d'éclairage, isolation phonique ou thermique... L'architecte d'intérieur choisit les matériaux en tenant compte des diverses

normes techniques et de sécurité (résistance au passage, protection contre l'incendie...). Comme une décoratrice, elle choisit les teintes de peintures, les motifs de tissus d'ameublement, parfois même du mobilier...

### En relation avec les artisans du bâtiment

Une fois le projet validé, elle peut choisir les artisans du bâtiment chargés des travaux. Pour les chantiers importants, elle lance un appel d'offres pour mettre en concurrence les entreprises. Elle participe alors à la sélection de celles qui présentent le meilleur rapport qualité/prix. Elle remet à chaque prestataire retenu (plombier, électricien du bâtiment, menuisier bois, staffeur, peintre en bâtiment, carreleur-mosaïste...), le dossier qu'elle a conçu afin que ses instructions soient suivies scrupuleusement.

Sur le chantier, comme une conductrice de travaux, l'architecte d'intérieur coordonne leur intervention, s'assure du respect des délais, de la qualité des prestations réalisées et de leur conformité avec les devis et les plans. A la fin du chantier, elle procède à la réception des travaux avec les artisans du bâtiment et le client.

### Sens et culture artistique, connaissances techniques et réglementaires

Comme la décoratrice scénographe qui travaille dans le monde du spectacle, l'architecte d'intérieur fait preuve de créativité et de sens artistique, a une bonne culture en matière de style ornemental. Elle possède de bonnes connaissances sur les matériaux, les technologies de la construction, les normes techniques et réglementaires... Elle maîtrise l'informatique et notamment les logiciels de CAO ou DAO. Elle sait également chiffrer un projet, comparer les qualités respectives de différents produits issus de plusieurs fournisseurs.

Des capacités d'écoute, ainsi que l'aptitude à défendre ses idées sont indispensables pour conseiller les clients ou accompagner le travail des différents artisans et ouvriers qui interviennent sur le chantier.

Cette professionnelle exerce le plus souvent en libéral, mais elle peut aussi être salariée ou associée d'un bureau d'études ou d'un cabinet réunissant parfois les compétences d'un architecte, d'un concepteur-éclairagiste, d'un concepteur-paysagiste...

## Quelle formation ?

### Niveau de formation

#### Il faut avoir au minimum un niveau Bac + 5 ans de formation

Seul le titre d'architecte d'intérieur délivré par le Conseil Français des Architectes d'Intérieur (CFAI) garantit les compétences des diplômés (à Bac + 5 minimum) issus de 12 écoles accréditées.

Certaines dépendent du ministère de la Culture :

- l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD, 75005 Paris)
- les Ecoles Supérieures des Beaux-Arts de Toulouse (31) et d'Angers (49), qui proposent une option design ou design d'espace.

D'autres dépendent de l'Éducation nationale :

- l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Arts (ENSAAMA, 75015 Paris)
- l'école Boule (75012 Paris).

Ces écoles, ainsi qu'une dizaine de lycées, proposent un cursus centré sur le design et une spécialisation design d'espace, avec tout d'abord un BTS et un Diplôme des Métiers d'Art (DMA), appelés à être remplacés par un DNMADE (formation en 3 ans après le Bac), et qu'il est possible de compléter en préparant en 2 ans un Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (DSAA).

D'autres sont privées :

- l'école Camondo rattachée aux Arts Décoratifs (Paris)
- l'École Supérieure de Design, d'Arts Graphiques et d'Architecture Intérieure Penninghen (ESAG, Paris)
- l'Académie Charpentier (Paris)
- l'École Supérieure d'Architecture Intérieure de Lyon (ESAIL, Lyon, 69)
- l'École Supérieure des Arts et Techniques (ESAT, Paris)
- l'École Supérieure des Arts Modernes (ESAM Design, Paris)
- l'École Bleue (Paris)
- l'École de Design Nantes Atlantique (EDNA, Nantes, 44).
- l'École Supérieure d'Architecture de Bretagne (IFAT, Plescop, 56)
- l'École Française d'Enseignement Technique (EFET, Paris)

L'élève diplômé de l'une de ces écoles doit s'inscrire auprès du CFAI pour devenir "capacitaire sur

titres". Au bout de 3 ans d'exercice, il peut porter le titre d'architecte d'intérieur OPQAI. Le CFAI peut aussi accorder sa certification à certains professionnels en fonction de leurs références et de leur expérience (au moins 5 ans).

D'autres écoles privées, non habilitées par le CFAI, proposent cependant des cursus post-Bac débouchant sur des diplômes d'école inscrits au RNCP, comme par exemple l'EDAIC ou le CREAD Institut, tous deux situés à Lyon.

Enfin, d'autres cursus, de niveau Bac + 2 ou Bac + 3, forment davantage des techniciens, collaborateurs ou assistants d'architecte d'intérieur.

#### **Diplôme(s) le(s) plus adapté(s) :**

BTS (Brevet de Technicien Supérieur) "étude et réalisation d'agencement"  
 DMA (Diplôme des Métiers d'Art) "arts de l'habitat", spécialité "décors et mobiliers"  
 DN MADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) "espace"

#### **VAE : Validation des Acquis de l'Expérience**

RNCP : F1102, Conception - aménagement d'espaces intérieurs

S'informer sur la VAE  
<http://www.vae.gouv.fr>

#### **Sites formations**

Académie charpentier  
<https://www.academiecharpentier.com>

ANDEA Association Nationale des Ecoles supérieures d'Art  
<http://www.andea.fr>  
 Liste des écoles supérieures d'art.

Ecole Bleue  
<http://www.ecole-bleue.com>

Ecole Boule  
<http://www.ecole-boule.org>

Ecole Camondo  
<http://ecolecamondo.fr>

EDNA Ecole du Design de Nantes Atlantique  
<https://www.lecolededesign.com>

ENSAAMA Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des métiers d'Art - Ecole Olivier de Serres  
<http://ensaama.net>

ENSAD Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs  
<https://www.ensad.fr>

ESAG Ecole Supérieure de Design, d'Art Graphique et d'Architecture Intérieure Penninghen  
<http://www.penninghen.fr>

ESAIL Ecole Supérieure d'Architecture Intérieure de Lyon  
<http://www.esail.fr>

ESAM Design Ecole Supérieure des Arts Modernes  
<https://www.esamdesign.com>

ESAT Ecole Supérieure Arts et Technique  
<http://www.esat.fr>

ESBA TALM Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Tours Angers Le-Mans  
<https://esad-talm.fr>

ISDAT Institut des Arts de Toulouse  
<http://www.isdat.eu>

Lycée La Martinière Diderot

<http://www.lamartinierediderot.fr>

## Combien gagne-t-on ?

En général, on débute sa carrière entre le SMIC et 1800 euros brut par mois, et on peut espérer gagner plus de 6000 euros brut en fin de carrière.

Les revenus peuvent être très variables, notamment en fonction :

- du statut d'exercice de la profession (en indépendant, comme salarié...)
- de la notoriété du professionnel
- de son talent pour décrocher de nouveaux chantiers...

En indépendant, il touche des honoraires basés sur ses frais réels ou correspondant à un forfait convenu avec le client.

## Quelles perspectives d'emploi ?

### Tendance nationale dans la moyenne

Il y a environ 2.500 architectes d'intérieur en France, mais seuls 1.000 sont "reconnus" par le Conseil Français des Architectes d'Intérieur.

Le marché de l'architecture d'intérieur et de la décoration est un secteur dynamique. L'engouement des particuliers pour leur cadre de vie et celui des entreprises pour le cadre de travail ne devrait pas se démentir dans les prochaines années.

Aujourd'hui, de nombreux professionnels de la vente, de l'hôtellerie-restauration comptent sur un architecte d'intérieur pour créer un concept original et donner un "look" à leurs magasins, restaurants, hôtels : c'est souvent une part importante de l'attractivité et de la fidélisation de leur clientèle.

Des offres d'emploi sont régulièrement publiées, mais il n'est pas forcément simple d'accéder directement à un vrai poste d'architecte d'intérieur. Les débutants, fraîchement sortis d'école, commencent souvent par des postes de dessinateur, d'assistant.

Les architectes d'intérieur peuvent également :

- se spécialiser dans un domaine et travailler par exemple chez des concepteurs de cuisine ou salle de bains
- travailler sur du design de produits associés à l'aménagement intérieur (meublier, éclairage...)
- concevoir le décor d'émissions de télévision
- mettre leurs compétences au service de la scénographie d'expositions ou de la conception de stands, de show-rooms lors d'évènements (salons professionnels, défilés de couture par exemple).

### Statuts professionnels

Salarié du secteur privé

Profession libérale

Micro-entrepreneur

Chef d'entreprise

### Offres d'emploi

#### Pôle emploi :

- F1102 : Conception - aménagement d'espaces intérieurs : <http://offre.pole-emploi.fr/resultat?rome=F1102>

#### Agence pour l'emploi des cadres :

APEC : [https://www.apec.fr/candidat/recherche-emploi.html#/emploi?](https://www.apec.fr/candidat/recherche-emploi.html#/emploi?sortsType=SCORE&sortsDirection=DESCENDING&motsCles=)

sortsType=SCORE&sortsDirection=DESCENDING&motsCles="architecte d'interieur" OU "architecture d'interieur"

#### Site(s) utile(s) :

Batiactu emploi : <https://emploi.batiactu.com>

## Familles d'intérêts

## Domaine professionnel

Art

Bâtiment, Travaux publics, Immobilier  
Sous-domaine : *Bâtiment, Travaux publics*

Sous-famille : *Arts appliqués - Artisanat d'art*

Technique

Sous-famille : *Conception technique - Suivi de fabrication*

## Conditions de travail

### DÉPENSE PHYSIQUE

Pas ou peu de dépense physique

### HORAIRES ET DÉPLACEMENTS

Horaire supérieur à la moyenne

### ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

#### Intérieur - Plein air

Intérieur

#### Milieu de travail

Milieu de travail standard

### CAPACITÉS PHYSIQUES

Rester assis plusieurs heures

Rester debout plusieurs heures

Utiliser les bras, les mains, les doigts

Parler

Entendre

Voir

Marcher

Différencier les couleurs

## Autres appellations du métier

architecte designer  
chargée de la décoration d'intérieur

conceptrice aménageuse d'espaces intérieurs

## Documentation

### ONISEP

- Parcours : Les métiers du design - Kiosque : Arts, spectacles - Artisanat d'art - Graphisme, Mode, Théâtre...

- Parcours : Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage - Kiosque : Bâtiment, Travaux publics, Architecture, Urbanisme...

### ROME

- F1102 : Conception - aménagement d'espaces intérieurs : <http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=F1102&domaine=Candidat>

### CIDJ

- Actuel CIDJ 2.231 : Les métiers de la décoration et de l'ameublement : <http://fiches.actuel-cidj.info/webactuel/fic/display?noFiche=2.231>

## Sites utiles

### CFAI Conseil Français des Architectes d'Intérieur

<http://www.cfai.fr>

Informations sur le métier...

**INMA Institut National des Métiers d'Art**

<https://www.institut-metiersdart.org>

Présentation des métiers d'art sous forme de fiches, bourse d'offres et de demandes d'emploi, propositions de contrats d'apprentissage... Dispose d'un centre de ressources en auto documentation.

**UNAIID Union Nationale des Architectes d'Intérieur, Designers**

<http://www.unaid.fr>

Liste des adhérents par département.

## Vidéos

**Fondation Culture et Diversité**

les métiers du design d'espace

<https://youtu.be/0OBVPdy5QWY?list=PLkBtxrfNlvKBTrkIMHnoG1r3olZ9xnTAj>

© Parcouréo, Fondation JAE - Tous droits réservés